

Horaire des examens de passage - Août 2021 – 2^e

Tous les élèves se présentent 5 minutes avant l'heure fixée et se rangent sous le préau en fonction du local affiché, même s'il s'agit d'un examen oral ou pratique.

Sauf indication contraire de la part des professeurs concernés :

- les **travaux de vacances** doivent être remis le 26 août au plus tard à la porterie contre accusé de réception (horaire : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00)
- en cas d'**épreuve orale**, les locaux seront affichés sur les fenêtres, à l'extérieur du 8001.

En principe les **examens de 1^{ère} session** se font en même temps que les examens de passage, sauf indications contraires.

	8h15	10h10	12h40	14h20
Jeudi 26 août	<i>Mathématique</i>		<i>Religion</i>	
Vendredi 27 août	<i>Français</i>		<i>Etude du milieu</i>	
Lundi 30 août	<i>Langue moderne I (Ang/Ndls)</i>		<i>Sciences</i>	